AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124ItemMarie Moret à Henri Buridant, 11 avril 1901

Marie Moret à Henri Buridant, 11 avril 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124 Collation2 p. (147v, 148r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 11 avril 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54134

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>11 avril 1901</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Buridant, Henri (1864-1927)</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméMarie Moret remercie Henri Buridant pour sa lettre du 5 avril 1901 et l'envoi de documents, dont *Les idées du coopérateur Cohadon*. Elle lui demande de refuser la revue *L'Humanité*. Elle l'informe qu'elle a envoyé la moitié de ses contributions au percepteur de Guise. Elle l'informe qu'elle écrit à monsieur Pardoux pour lui dire que le journal *Le Devoir* est servi régulièrement à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, où il peut le consulter, et demande à Buridant d'effacer Pardoux du registre des abonné·es au *Devoir*. Elle traite des comptes du *Devoir*. Elle indique à Buridant que la fille et le gendre d'Auguste Fabre sont actuellement auprès de lui à Nîmes, et qu'il fait beau sans chaleur excessive. Dans le post-scriptum, elle remercie Buridant pour les nouvelles de la « pauvre famille Maréchal », et lui signale la nouvelle adresse de monsieur Cros, professeur de physique à Castelsarrasin.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Économie domestique, Famille, Impôts, Météorologie

Personnes citées

- Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand
- Cros, Antoine Médéric (1857-)
- Cros, Juliette (1866-)
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Maréchal [famille]
- Pardoux, Antoine
- Pardoux, Antoine

Œuvres citées

- L'Humanité intégrale : organe immortaliste, Paris, 1896-1901.
- Naudat (Jean-Paul), Les idées du coopérateur Antoine Cohadon, fondateur de l'Association des maçons et tailleurs de pierre en 1848, délégué au Luxembourg, à la Commission créée par le Gouvernement provisoire, par Jean-Paul Naudat, son disciple. Causeries sur la coopération et la mutualité, Paris, Impr. économique, 1901.

Lieux cités

- 16, avenue de Moissac, Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)
- Boulevard Pierre-Flamens, Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Times, 11 arrich 1901 - Non de Buridant. I at the next note latte su s and at Les les que conpertant cohadon? di la revue d'humanité vous atterne como que rous en enez enroyé. I con envoye de moites de mos constichations an Conceptance faire, en repanse à l'inne totion que reser me arel trusmise. Our is courses y forme M. Parcanes au cas exerctuel an it resident le consus que de serais sont sers séquificances till othrege de dermant revand. Teus grantino due, nous et mis, affecte Pardoux sur notes registre. Vai près note les & encairements signales par mes en me lacisely fres a received was the former to sent i the curotely-

148 moi l'étal su compte Tes que le crédit sera there on baises. M. John a en a monueux pris de Uni sa fille et son governe : nous sommes Sour tout on paraille. He post bount tomps : mains a chalun repersonner que s'habitude on le saison. La roste ou bonne es mous tachatores viscement qu'il en soit de memo graver rous tour le bes. Noi mellours amitter o'il Naus plant aux quisons trake tueser. rous et aux robes ses biens condictes queries - Marie Garine Hern du mes la paustie famille Marchal. -damente H. Cras profession de Physique à Castelsatresine, mans et Gatonne est visormais mon plus 86 enenue de Koisse: mais boulous Pierre Flamese